

**REGISTRE DES DELIBÉRATIONS****COMITÉ SYNDICAL****Séance du 28 octobre 2015****15-030****Séance 2015-03 – Délibération n°09**

L'an deux mille quinze, le **28 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

**Etaient présents : 24 / 32**

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** , PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne,

**Secrétaire de séance :** Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

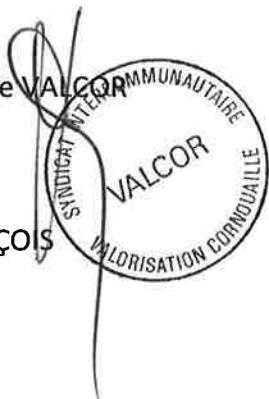
<b>OBJET :</b> <b>DE 5.5</b>	<b>RAPPORT DE DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR</b>
---------------------------------	--

Les rapports de délégation du Président et du directeur sont présentés aux délégués.

***le comité syndical prend acte des rapports de délégation de signature***

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL

Séance du **28 octobre 2015**

**15-029**

#### Séance 2015-03 – Délibération n°08

L'an deux mille quinze, le **28 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### **Etaient présents : 24 / 32**

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** , PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne,

**Secrétaire de séance :** Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 7.1</b>	<b>Marché 2013 008 DECH 04 « CREATION D'UNE DECHETERIE A MOELAN SUR MER – Lot 4 ESPACES VERTS, CLOTURES &amp; PORTAILS. Titulaire : BELLOCQ PAYSAGES</b> <b>EXONERATION DE TOUTES PENALITES DE RETARD</b>
---------------------------------	--

Il est proposé d'exonérer l'entreprise BELLOCQ des pénalités pour non-respect du délai d'exécution prévu au marché par une décision de l'assemblée délibérante.

Plusieurs facteurs techniques ont conduit à repousser l'intervention de l'entreprise du fait de la réalisation des travaux de VRD et de Génie civil. Les ordres de services de suspension ont décalé les travaux de finitions et de plantation vers l'automne et l'hiver. En raison des conditions météo, l'entreprise n'a pas pu achever les travaux avant le mois de mars.

Dans ses deux derniers ordres de service de suspension de travaux pour cause de météo défavorable, le maître d'œuvre n'a pas fixé de délais fermes. Pour cette raison, la trésorerie ne peut pas valider le respect effectif du délai d'exécution des travaux et rejette le paiement du solde d'exécution de 17 K€ HT environ.

Après que Madame la Trésorière expose les obligations du Trésor Public à cet égard.

Il est indiqué que, dans le cas présent, les pénalités ne sont pas calculables et le retard n'est pas imputable à l'entreprise BELLOCQ en raison des conditions météorologiques défavorables et de la nature hydromorphe du terrain interdisant toute intervention de l'entreprise durant l'hiver.



**REGISTRE DES DELIBÉRATIONS**  
**COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 28 octobre 2015**

**15-029**

**Séance 2015-03 – Délibération n°08**

<b>OBJET :</b> <b>DE 7.1</b>	<b>Marché 2013 008 DECH 04 « CREATION D'UNE DECHETERIE A MOELAN SUR MER – Lot 4 ESPACES VERTS, CLOTURES &amp; PORTAILS. Titulaire : BELLOCQ PAYSAGES</b> <b>EXONERATION DE TOUTES PENALITES DE RETARD</b>
---------------------------------	--

*Après en avoir délibéré,*

**le Comité Syndical décide à l'unanimité d'exonérer l'entreprise de toutes pénalités de retard.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :

**REGISTRE DES DELIBÉRATIONS****COMITÉ SYNDICAL****Séance du 28 octobre 2015****15-028****Séance 2015-03 – Délibération n°07**

L'an deux mille quinze, le **28 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

**Etaient présents : 24 / 32**

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne,

**Secrétaire de séance :** Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 8.8</b>	<b>CONTRAT ECO-EMBALLAGES – Avenant</b>
---------------------------------	---

Il est proposé la signature d'un avenant ayant pour objet d'intégrer au CAP (Contrat pour l'Action et la Performance) conclu avec ECO-EMBALLAGES, les dispositions techniques, juridiques et financières spécifiques portant sur l'accompagnement de VALCOR dans la seconde phase de l'expérimentation d'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. Par cet avenant :

- ❖ VALCOR (Les CCOV\*) s'engage(nt) à :
  - Mettre en place le projet d'extension des consignes de tri des plastiques.
  - Un écart de qualité constaté par rapport aux « standards plastique » pourra amener Eco-Emballages à ne pas soutenir les tonnes concernées.
  - Fait obligation à VALCOR de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des déchets d'emballages ménagers pour parvenir à une gestion optimale et à coûts maîtrisés des flux contenant les plastiques issus des consignes de tri.
  - Plus autres dispositions portant sur la communication et le suivi de l'opération et la reprise des matériaux.
  
- ❖ Eco-Emballages s'engage à :
  - Accompagner VALCOR (Les CCOV\*) dans sa démarche d'amélioration continue.
  - Soutenir les tonnes de plastiques recyclées issues des consignes de tri élargies.
  - Soutenir les déchets d'emballages ménagers en plastiques présents dans les refus de tri valorisé énergétiquement (performance de l'UIOM 60 %) et selon des conditions bien déterminées.



**REGISTRE DES DELIBÉRATIONS**  
**COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 28 octobre 2015**

**15-028**

**Séance 2015-03 – Délibération n°07**

<b>OBJET :</b> <b>DE 8.8</b>	<b>CONTRAT ECO-EMBALLAGES – Avenant</b>
---------------------------------	---

*Après en avoir délibéré,*

***Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical autorise le Président à signer l'avenant au contrat ECO- EMBALLAGES***

*\*CCOV : Communautés de Communes de l'Ouest VALCOR (DOUARNENEZ COMMUNAUTE, COMMUNAUTES DU HAUT PAYS BIGOUDEN et CAP SIZUN-POINTE DU RAZ).*

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS

Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



**REGISTRE DES DELIBÉRATIONS**  
**COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 28 octobre 2015**

**15-027**

**Séance 2015-03 – Délibération n°06**

L'an deux mille quinze, le **28 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

**Etaient présents : 24 / 32**

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** , PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne,

**Secrétaire de séance :** Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 1.1</b>	<b>MARCHE 2015 007 OM « TRANSPORT ET VALORISATION OU ELIMINATION DES MACHEFERS DE L'USINE D'INCINERATION DE CONCARNEAU »</b> Lot 2 : TRANSPORT ET ELIMINATION DES MACHEFERS EN ISDND : Enlèvement des mâchefers au départ de l'UIOM de Concarneau stockage en ISDND des mâchefers non valorisables pour cause de non-respect des normes en vigueur. <b>Attribution du marché / Titulaire : ECOSITE SAS</b>
---------------------------------	---

Après que le Président a exposé les contenus de ce marché et détaillé les enjeux de la « performance de valorisation matière » et de la TGAP.

A l'issue du débat qui s'en est suivi sur la valorisation locale des mâchefers et la proposition de commercialisation formulée par ECOSITE SAS.

*Après en avoir délibéré*

**A l'unanimité, le Comité Syndical décide l'attribution et autorise le Président à signer ce marché avec : ECOSITE sas -LA CROIX IRTELLE – 56250 La vraie croix - SIRET 444 698 641 00016 avec en sous-traitance pour le transport des mâchefers : TRANSPORTS LE GOFF SARL - LABABAN 29710 POULDREUZIC -SIRET 324 754 563 00017 pour une durée de 36 mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015, au tarif de 42.16 € HT/ t.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



**REGISTRE DES DELIBÉRATIONS**  
**COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 28 octobre 2015**

**15-026**

**Séance 2015-03 – Délibération n°05**

L'an deux mille quinze, le **28 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

**Etaient présents : 24 / 32**

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :**, PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne,

**Secrétaire de séance :** Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 1.1</b>	<b>MARCHE 2015 007 OM « TRANSPORT ET VALORISATION OU ELIMINATION DES MACHEFERS DE L'USINE D'INCINERATION DE CONCARNEAU »</b> Lot 1 TRANSPORT ET VALORISATION DES MACHEFERS : Enlèvement des mâchefers au départ de l'UIOM de Concarneau et valorisation des mâchefers valorisables. <b>Attribution du marché / Titulaire : ECOSITE SAS</b>
---------------------------------	--

Après que le Président a exposé les contenus de ce marché et détaillé les enjeux de la « performance de valorisation matière » et de la TGAP.

A l'issue du débat qui s'en est suivi sur la valorisation locale des mâchefers et la proposition de commercialisation formulée par ECOSITE SAS.

*Après en avoir délibéré*

**A l'unanimité, le Comité Syndical décide l'attribution et autorise le Président à signer ce marché avec :**

**ECOSITE sas**

**LA CROIX IRTELLE – 56250 La vraie croix - Tél 02 97 67 29 02 /Fax 02 97 67 52 87**

**SIRET 444 698 641 00016**

**Avec en sous-traitance pour le transport des mâchefers :**

**TRANSPORTS LE GOFF SARL**

**LABABAN 29710 POULDREUZIC**

**Tél. 02 98 59 53 11 / Fax 02 98 53 66 79**

**SIRET 324 754 563 00017**

**Pour une durée de 36 mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015.**



**REGISTRE DES DELIBÉRATIONS**  
**COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 28 octobre 2015**

15-026

**Séance 2015-03 – Délibération n°05**

<b>OBJET :</b> <b>DE 1.1</b>	<p><b>MARCHE 2015 007 OM « TRANSPORT ET VALORISATION OU ELIMINATION DES MACHEFERS DE L'USINE D'INCINERATION DE CONCARNEAU »</b></p> <p>Lot 1 TRANSPORT ET VALORISATION DES MACHEFERS : Enlèvement des mâchefers au départ de l'UIOM de Concarneau et valorisation des mâchefers valorisables.</p> <p><b>Attribution du marché / Titulaire : ECOSITE SAS</b></p>
---------------------------------	---

*aux tarifs suivants et en retenant la variante proposée hors part fixe et part variable de commercialisation, les prix proposés en variante étant applicables dans le cadre de bons de commandes spécifiques.*

*Le comité syndical acte cependant que cette restriction à la variante proposée doit faire l'objet d'un accord de l'entreprise et d'une mise au point du marché.*

*En l'absence d'accord de l'entreprise sur ces restrictions, la variante n'est pas retenue.*

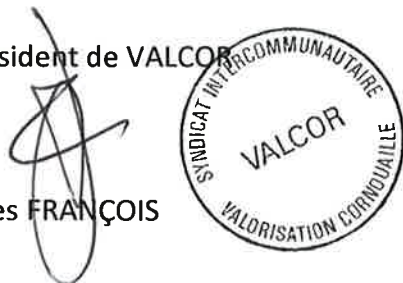
- ❖ **OFFRE DE BASE : valorisation en utilisation sur le site de l'ISDND : 25.40 € HT / t.**
- ❖ **Variante au lot N° 1 : Criblage – transport des mâchefers criblés et commercialisation.**

MATERIAUX	TRANSPORT		
	PROVENANCE	DESTINATION	PRIX
Mâchefers sortis plate-forme de maturation (mâchefers bruts)	CONCARNEAU	LA CROIX IRTELLE	8,40 € HT / t
		COCOPAQ / CCA / CCOV	2,60 € HT / t
		QUIMPER CO	3,10 € HT / t
		CCPBS	3,65 € HT / t

MATERIAUX	AUTRES PRESTATIONS						
	CRIBLAGE	PART FIXE	PART PROPORTIONNELLE	PROVENANCE	TRANSPORT		
					DESTINATION	PRIX (si en Fret retour)	PRIX (si pas de Fret retour)
Mâchefers criblés et déferrillés par ECOSITE	7,50 € HT/t Avec une recette de 40% du produit de la revente des métaux non ferreux jusqu' 0.4% et 20% au-delà de ces 0.4%.	15 360 € HT/an	1,35 € HT/t	ECOSITE	Plate-forme VALCOR	4,15 € HT / t	
					COCOPAQ / CCA	4,15 € HT / t	8,40 € HT / t
					QUIMPER CO	4,80 € HT / t	8,90 € HT / t
					CCPBS	5,54 € HT / t	9,79 € HT / t

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :





## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL

Séance du **28 octobre 2015**

**15-025**

**Séance 2015-03 – Délibération n°04**

L'an deux mille quinze, le **28 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### Étaient présents : 24 / 32

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

Étaient excusés : , PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne,

**Secrétaire de séance** : Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b>	<b>MARCHE 2015 010 OM « ACHAT D'ÉLECTRICITÉ »</b>
<b>DE 1.1</b>	<b>Attribution du marché / Titulaire : ELECTRICITE DE France (EDF)</b>

Il est rappelé que les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les puissances souscrites supérieure à 36 kVa seront supprimés au 31 décembre 2015. VALCOR doit donc procéder à la passation d'un marché pour l'achat de l'électricité de l'UIOM.

Il est fait une présentation détaillée du marché et de la variante proposée par EDF comprenant un mix énergétique de 50 % d'énergie renouvelable et de l'option qui concerne un accompagnement technique de VALCOR tout au long du marché.

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, il est proposé d'autoriser le Président à signer le marché avec EDF sur la base de :

% ENERGIE VERTE	CONTRATS	PUISSANCE SOUSCRITE EN kVA					PART FIXE € HT / mois	PRIX UNITAIRE EN € HT / kWh					PRIX UNITAIRE ÉNERGIE D'ÉQUILIBRE EN € / kWh					ACHEMINEMENT en € / MWh (ERDF)
		POINTE	HPH	HCH	HPE	HCE		ABONNEMENT	POINTE	HPH	HCH	HPE	HCE	POINTE	HPH	HC H	HPE	
50 % renouvelable (essentiellement hydraulique) et énergie verte en progression de 2 % / an environ	Variante 2	650	650	650	650	650	62,45	63,30	53,81	39,47	46,26	31,35	63,60	54,11	3,77	46,56	31,65	52,40

- ❖ Option d'accompagnement technique : 2 500 € HT/an.
- ❖ Durée du marché : 3 ans à prix ferme non révisable



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL

Séance du **28 octobre 2015**

**15-025**

Séance **2015-03** – Délibération n°**04**

<b>OBJET :</b> <b>DE 1.1</b>	<b>MARCHE 2015 010 OM « ACHAT D'ELECTRICITE »</b> <b>Attribution du marché / Titulaire : ELECTRICITE DE France (EDF)</b>
---------------------------------	---

*Après en avoir délibéré,*

*à l'unanimité, le Comité Syndical décide l'attribution et autorise le Président à signer ce marché avec :*

**ELECTRICITE DE France (EDF)**

**Direction Commerce Ouest - Collectivités Territoires et Solidarité**

**7 rue Maillard de la Gournerie – TSA 43935**

**35039 RENNES CEDEX - SIRET 552 081 317 89565 - Fax. 02 90 22 10 50.**

*pour une durée de 3 ans.*

*Sur la base de la variante proposée*

*+ Option d'accompagnement technique d'un montant de 2 500 € HT / an.*

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. François', written over the printed name.

Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



**REGISTRE DES DELIBÉRATIONS**  
**COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 28 octobre 2015**

**15-024**

**Séance 2015-03 – Délibération n°03**

L'an deux mille quinze, le **28 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

**Etaient présents : 24 / 32**

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne,

**Secrétaire de séance :** Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 7.1</b>	<b>ADMISSION EN NON VALEUR</b>
---------------------------------	--------------------------------

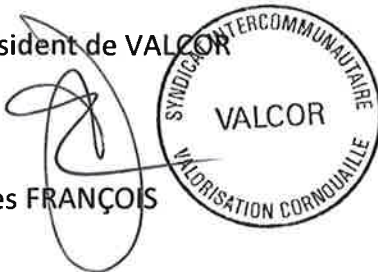
Il convient d'approuver l'admission en non-valeur au budget « Déchèteries » de recettes irrécouvrables liées à des dépôts d'artisans en déchèteries pour un montant de 667.05 €.

*Après en avoir délibéré,*

***Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur au budget « Déchèteries » de recettes irrécouvrables liées à des dépôts d'artisans en déchèteries pour un montant de 667.05 €.***

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL Séance du 28 octobre 2015

15-023

#### Séance 2015-03 – Délibération n°02

L'an deux mille quinze, le 28 octobre à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### Etaient présents : 24 / 32

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

Etaient excusés : PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne,

Secrétaire de séance : Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

**OBJET :**  
**DE 4.1**

**PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS**

Après avis favorable du comité technique réuni le 23 juin 2015, il est proposé une participation financière de VALCOR à la protection sociale complémentaire des agents de 15 € Brut par agent et par mois, quel que soit le grade ou l'âge des agents.

Cette participation sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 sous réserve que les agents adhèrent ou sont déjà adhérents à une complémentaire santé labellisée.

Le Président indique qu'il s'agit d'une démarche volontaire déjà mise en œuvre dans de nombreuses collectivités. Il juge cette démarche souhaitable dans la mesure où elle contribue à l'amélioration des conditions de santé du personnel.

*Après en avoir délibéré,*

**le Comité syndical approuve cette décision à l'unanimité.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :



## REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

### COMITÉ SYNDICAL Séance du 28 octobre 2015

15-022

#### Séance 2015-03 – Délibération n°01

L'an deux mille quinze, le 28 octobre à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 22 octobre, s'est réuni dans la salle du conseil de CONCARNEAU AGGLOMERATION CONCARNEAU (299000), sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

#### **Etaient présents : 24 / 32**

FRANÇOIS Jacques, LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, HELWIG Michelle, QUILLIVIC Bruno, BOURGEOIS Norbert, ECHIVARD Alain, SERGENT Gilles, CALVEZ Jean-Luc, LE GALL Thierry, BUREL Michel, LE BRAS Daniel, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier, GOYAT Daniel, HELORET Monique, CROM Florence, KERIVEL Jean, COLAS Roger, DERRIEN Roger, JOLIFF Alain, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, FOLLIC Alain.

**Etaient excusés :** PAGNARD Guy, GUEGUEN Paul, PLOUZENNEC Pierre, CORBEL Jean-Christophe, LANNOU Jacques, FOLLIC Alain, MARECHAL Anne.

**Secrétaire de séance :** Monsieur René LE BARON est désigné comme secrétaire de séance.

<b>OBJET :</b> <b>DE 5.2</b>	<b>COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 17 JUN 2015</b>
---------------------------------	---

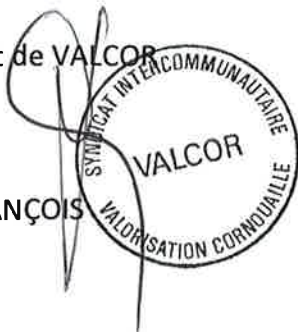
Le compte rendu du 17 juin 2015 ne faisant pas l'objet de remarques,

*Après en avoir délibéré,*

**Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte rendu du 17 juin 2015.**

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le :

Transmis à la Préfecture le :